

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 mars 1990

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES JOURS DÉSIGNÉS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai pris la parole hier en tant que whip du gouvernement, qui a la responsabilité particulière à la Chambre d'informer les députés de son parti de l'heure du vote. Nous avons beaucoup parlé du préavis que les députés doivent donner pour tenir un vote.

Je voudrais parler d'une autre question ce matin, dans le même ordre d'idées. Depuis quelques semaines, avec le consentement général des députés, une horloge apparaît à l'écran de télévision, peu après le début de la sonnerie, pour indiquer le temps dont disposent les députés pour se rendre à la Chambre afin de voter. C'est un principe très important.

Tous les députés savent que, selon le Règlement, le whip de l'opposition officielle ou le whip du gouvernement peuvent descendre l'allée centrale pour faire savoir au président que les députés de leur parti sont prêts à voter avant que n'expire le délai maximum prévu pour la sonnerie. Nous pouvons ainsi voter plus rapidement.

Nous l'avons fait pour des raisons précises deux ou trois fois, et des députés se sont plaints à la Chambre qu'on allait trop vite. Autrement dit, l'horloge les induisait en erreur sur le temps qu'ils avaient pour aller voter. On a déjà fait valoir cet argument à la Chambre.

Par suite de la décision que le Président a prise hier, il est fort probable qu'il y ait un vote aujourd'hui. Le Président a jugé que les députés avaient été prévenus suffisamment à l'avance qu'il y aurait un vote de confiance vendredi, ce qui est très exceptionnel. Si ma mémoire est bonne, cela ne s'est jamais produit depuis 11 ans que je siège à la Chambre. C'est néanmoins la situation que nous avons aujourd'hui.

Ce que les députés veulent savoir lorsque la sonnerie d'appel se fera entendre, c'est si le temps qui reste avant le vote sera affiché à l'écran de télévision. Pour régler le problème de certains parlementaires—et j'ai l'impression que très peu de députés étaient à l'origine de la décision administrative qui a été prise de ne pas afficher les minutes—nous pouvons trouver une solution.

Deux députés ont la responsabilité de descendre l'allée centrale pour signaler à la présidence qu'ils sont prêts à voter: le whip du parti ministériel ou son suppléant et le whip de l'opposition officielle ou son suppléant.

Lorsque la sonnerie d'appel se fait entendre, si l'un de nous faisait savoir à la présidence que nous n'allons pas descendre l'allée centrale avant la fin de la sonnerie, les minutes pourraient être affichées à l'écran de télévision afin que les députés sachent exactement quand le délai est expiré et quand le vote doit commencer. Je crois que cela serait dans le plus grand intérêt de tous les députés.

• (1010)

Si l'heure n'apparaît pas à l'écran, les députés doivent alors s'attendre à ce que le vote ait lieu à tout moment et se préparer à réagir rapidement. Mais si le whip du gouvernement ou celui de l'opposition officielle va dire au greffier qu'il ne bougera qu'à la toute dernière minute, l'heure devrait apparaître à l'écran de sorte que les députés sachent exactement à quelle heure aura lieu le vote.

Certes, en démocratie, la plus grande responsabilité que nous ayons à assumer en tant que représentants du peuple, c'est d'être présents à la Chambre pour voter au nom de nos électeurs. C'est pour cette raison que le